



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montauban, le 2 juin 2023

Communiqué de presse

Le préfet de Tarn-et-Garonne inaugure à Campsas le nouveau site de production de Cellulopack, entreprise bénéficiaire du Plan de Relance

Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne, a participé ce vendredi 2 juin à l'inauguration, sur la commune de Campsas, du deuxième site de production de l'entreprise Cellulopack, en présence de Marie-Claude Nègre, Maire de Campsas et présidente de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, de Marine Hamelet, députée de la 2ème circonscription, de Michel Weill, président du Conseil départemental, et de Rodolphe Portoles, conseiller régional Occitanie.

Créée en 2013, Cellulopack est une entreprise d'avenir dans une société où l'écologie prend une place de plus en plus importante et où ses produits seront une réponse à la réduction des déchets. La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage ou encore « loi AGEC », a renforcé les obligations de tri et de recyclage. Le secteur de l'agro-alimentaire, secteur d'activité majeur pour Cellulopack, représente environ 25 % des déchets de l'industrie manufacturière.

Dédiée aux professionnels, Cellulopack développe, fabrique et commercialise des conditionnements et des emballages à partir de fibres de cellulose moulées. Son produit phare, développé en interne, est la barquette alimentaire en cellulose moulée, apte à être chauffée et conservée au froid, biodégradable, produit pour lequel les attentes des consommateurs sont fortes, en particulier pour les cantines scolaires. La matière première utilisée est constituée de papiers de récupération (journaux, magazines, papiers de bureaux) et de vieilles caisses en carton. Cette technologie permet en effet de fabriquer des emballages « écologiques et esthétiques » qui répondent aux exigences du marché et aux attentes des consommateurs.

Déjà installée à Castelsarrasin, l'entreprise a ouvert à Campsas un deuxième site de production, un bâtiment de plus de 3 000 m² dédié à la pâte vierge. Ce projet, d'un coût de 5 millions d'euros, a bénéficié du soutien de France Relance à hauteur de 575 000 €, dans le cadre de l'appel à projets « plan de relance pour l'industrie – secteurs stratégiques ».

La société CELLULOPACK a reçu le 25 mai dernier, lors des Septuors 82, le prix « Fibre d'Or 2023 », trophée économique du groupe « la Dépêche du Midi ».